



Organisation Catholique  
pour le Développement et  
la Solidarité

*Koupéla*

# OCADES

Conférence Episcopale du Burkina Faso  
Commission Episcopale de la Pastorale Sociale

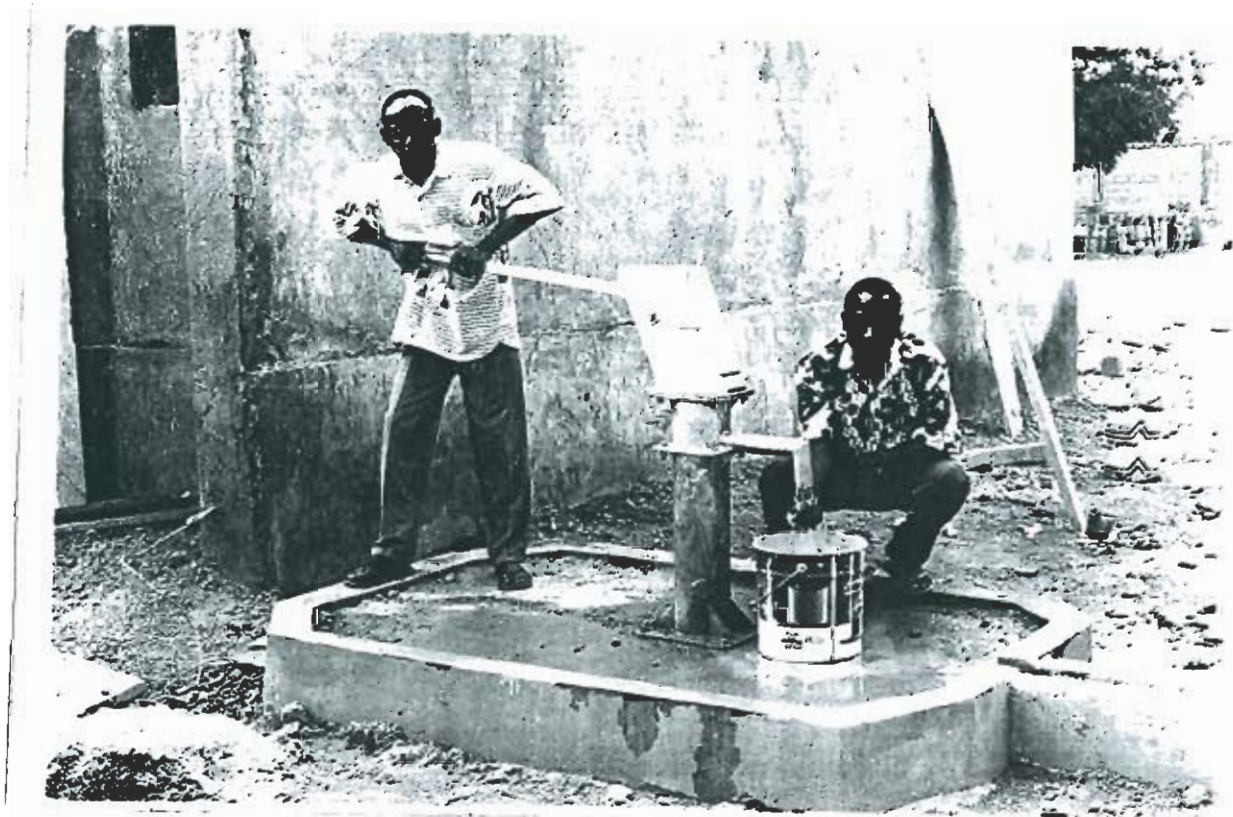
B.P. 4 Koupéla  
BURKINA FASO  
Tél.: (00226) 40 70 01 56  
Fax: (00226) 40 70 03 04  
E-mail: ocades\_koupela@fasonet.bf

**OCADES-KOUELA**  
Département Hydraulique

Septembre 2006

# RAPPORT

**D'IMPLANTATION ET D'EXECUTION D'UN FORAGE POSITIF  
AU SECTEUR N° 5  
COMMUNE DE KOUELA, PROVINCE DU KOURITTENGA  
PAROISSE DE KOUELA, ARCHIDIOCESE DE KOUELA**



**Financement : - Associazione Progetto Famiglia Onlus- Italia.**

BANK OF AFRICA – BURKINA FASO N° 170010 05006870004 71

# SOMMAIRE

|                                                                        |                   |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <b>I – <u>GENERALITES SUR LA PROVINCE DU KOURITTENGA</u></b> .....     | <b>P. 5 - 10</b>  |
| <b>1/ Localisation</b> .....                                           | <b>P. 5</b>       |
| <b>2/ Données physiques :</b> .....                                    | <b>P. 5</b>       |
| a) Climat                                                              |                   |
| b) Relief                                                              |                   |
| c) Sols                                                                |                   |
| d) Hydrographie                                                        |                   |
| e) Végétation                                                          |                   |
| f) Faune                                                               |                   |
| <b>3/ Données humaines :</b> .....                                     | <b>P. 6</b>       |
| a) Ethnie                                                              |                   |
| b) Religion                                                            |                   |
| c) Migration                                                           |                   |
| d) Stratification de la société                                        |                   |
| <b>4/ Les secteurs de production</b> .....                             | <b>P. 8</b>       |
| a) Agriculture                                                         |                   |
| b) Elevage                                                             |                   |
| c) L'industrie, les mines et l'artisanat                               |                   |
| d) Le commerce                                                         |                   |
| e) Le tourisme et l'hôtellerie                                         |                   |
| <b>5/ Les services administratifs, techniques et de sécurité</b> ..... | <b>P.9</b>        |
| <b>6/ Les partenaires au développement</b> .....                       | <b>P.10</b>       |
| <br>                                                                   |                   |
| <b>II – <u>GENERALITES SUR LA COMMUNE DE KOUPELA</u></b> .....         | <b>P. 12 - 24</b> |
| 1/ Localisation                                                        |                   |
| 2/ Relief                                                              |                   |
| 3/ Sols                                                                |                   |
| 4/ Hydrographie                                                        |                   |
| 5/ Climat et végétation                                                |                   |
| 6/ Population et développement                                         |                   |
| 7/ Donnée sur la population en 1996                                    |                   |
| 8/ Economie                                                            |                   |
| 9/ Les services déconcentrés                                           |                   |
| 10/ Les ONG et Associations                                            |                   |
| 11/ Conclusion                                                         |                   |

**III – GENERALITES SUR LE SECTEUR N° 5 DE KOUPELA.....P. 26- 28**

- 1/ Localisation
- 2/ Relief
- 3/ Hydrographie
- 4/ Sols
- 5/ Climat
- 6/ Végétation
- 7/ Les piliers économiques
- 8/ Les réalisations du secteur
- 9/ L'organisation du secteur
- 10/ Contraintes du secteur

**IV – LES TRAVAUX REALISES .....P. 30 - 32**

**Introduction.....P. 30**

**1/ Rappel .....P. 31**

**2/ L'implantation .....P. 31**  
Résumé des interprétations des sondages

**3/ Les travaux d'exécution du forage positif .....P. 31**

**4/ Les travaux du génie civil .....P. 32**

# **PROVINCE DU KOURITTENGA**

## **I - PRESENTATION DE LA PROVINCE DU KOURITTENGA**

### **1 - Localisation**

La province du Kourittenga est située entre 11°48 et 12°34 de latitude Nord et 0°2 et 0°38 de longitude Ouest. Elle se trouve au Centre Est du pays. Elle est limitée : au Nord par la province du Namentenga ; au Sud par la province du Boulgou ; à l'Ouest par la province du Ganzourgou ; et à l'Est par les provinces du Gourma et de la Gnagna.

Elle couvre une superficie totale de 1627 km<sup>2</sup>. La figure n°1 donne la situation géographique de la province.

### **2 - DONNEES PHYSIQUES**

#### **a) Le Climat**

Le climat est de type soudano sahélien, caractérisé par une saison pluvieuse relativement courte de Mai à Septembre et une longue saison sèche d'Octobre à Avril.

#### **b) Le Relief**

L'altitude de la province varie entre 250 et 300 m et le relief est légèrement ondulé avec quelques collines rocheuses.

#### **c) Les Sols**

Le substratum est précambrien. Les granites et les roches basiques du birrimien caractérisent le Kouritenga. On y rencontre 4 types de sols :

- les argiles noires dans les bas-fonds ;
- les sols ferrugineux ;
- les sols ferralitiques ;
- les sols d'érosion et des cuirasses.

Les sols d'argiles noires et les sols ferrugineux se prêtent aux activités agricoles.

#### **d) L'hydrographie**

Par manque de données disponibles, on ne connaît pas avec exactitude les ressources hydrographiques de la province. On peut cependant dire que le Kouritenga est traversé par un nombre non négligeable de cours d'eau souvent importants ; beaucoup sont des affluents du Nakambé et d'autres se jettent dans la Nouaho (affluent le plus important du Nakambé).

#### **e) La végétation**

La végétation du Kourittenga est marquée par la savane arbustive et arborée ; on rencontre le long des cours d'eau les plus importants, quelques forêts galeries. Mais en général, la végétation est constituée des espèces suivantes : Karité, Néré, Tamarinier, Caïlcédrats, etc. Cette végétation subit une dégradation d'année en année, à cause des feux de brousse, de la coupe abusive du bois, de la divagation des animaux et de la sécheresse (dessèchement des nappes aquifères).

La répartition de la superficie forestière de la province du Kourittenga est donnée par l'inventaire forestier national exécuté sur la base de l'analyse d'images satellitaires Landsat 1980 appuyée par des enquêtes sur le terrain. La superficie forestière totale de la province est de 55.499 ha, soit 0,4 % de la superficie forestière totale du pays (15.418.500 ha). La couverture forestière se compose des formations suivantes :

- savane arbustive ;
- savane arborée ;

- jachère.

Elle représente 65,9 % de la superficie totale de la province.

Le domaine classé de la province est de 982,38 ha : il s'agit de la forêt classée de Sitenga dans le département de Gounghin.

#### **f) La Faune**

La province du Kourittenga est actuellement une des provinces les plus pauvres en faune. La disparition progressive du couvert végétal et la forte densité de la population sont entre autre les causes du dépeuplement de la faune. La faune résiduelle est celle de la petite taille et leur nombre est très réduit : le lièvre, les perdreaux, les rats, etc...

### **3 - DONNEES HUMAINES**

#### **Subdivision administrative**

La province du Kourittenga a été créée par ordonnance n° 84/005/CNR/PRES du 15 Août 1984 portant découpage du Territoire National en 30 provinces et en 250 départements. Le Kourittenga compte aujourd'hui 9 communes rurales, 219 villages. Les communes rurales de la province sont : Koupéla, Pouytenga, Baskouré, Andemtenga, Gounghin, Kando, Dialgaye, Tensobtenga et Yargo. Le tableau 3 donne les découpages administratifs de la province.

#### **Répartition ville/campagne**

Les principaux centres urbains de la province sont Koupéla, le chef-lieu de province et Pouytenga qui apparaît comme étant la ville économique et commerciale par excellence de la province.

La population urbaine est estimée en 1993 à 26.132 habitants et la population rurale à 209.075 habitants, soit un taux d'urbanisation de 11 %.

Tableau 4 : Population Rurale et Urbaine

| POPULATIONS RURALE ET URBAINE | POPULATION |         |
|-------------------------------|------------|---------|
|                               | 1985       | 1993    |
| VILLE DE KOUPELA              | 9.619      | 11.392  |
| VILLE DE POUYTENGA            | 12.445     | 14.740  |
| POPULATION URBAINE            | 22.064     | 26.132  |
| POPULATION RURALE             | 176.271    | 209.075 |
| POPULATION TOTALE             | 198.335    | 235.207 |
| % URBAINE                     | 11,12 %    | 11,10 % |
| % RURALE                      | 88,88      | 88,90 % |

Source : Estimation DRP Tenkodogo

#### **a) L'ethnie**

La province du Kourittenga est à dominance Mossi (89 %). Ils sont sédentaires et s'adonnent essentiellement à l'agriculture.

Les autres groupes ethniques sont :

- les peulhs (7,5 %) répartis un peu partout dans la province. Ils sont des nomades et leur activité principale est l'élevage.

- les bissas (0,54 %)

- les djermas, les haoussas et les yoroubas venus du Niger et du Nigéria représentent (0,55 %). Leur activité principale est le commerce. Ils sont basés dans les centres urbains de Pouytenga et de Koupéla.

Il existe d'autres ethnies très minoritaires, ils s'agit des gourmatchés 0,44 %, les Koussacés 0,08 %, etc...

Chez les gourmatchés, la population féminine est plus importance que la population masculine. Il en est de même chez les mossis et les peulhs. Les autres groupes ethniques présentent une situation contraire : plus d'hommes que de femme.

#### **b) La religion**

La province du Kourittenga est à majorité musulmane (49,5 % de la population). Cette religion est surtout pratiquée dans la région de Pouytenga par les haoussas, yoroubas, peulhs et les yarcés (sous-groupe des mossis).

- Le catholicisme est la deuxième religion pratiquée dans la province. Il représente 39,5 % et est pratiqué surtout dans la région de Koupéla. Cela se comprend quand on sait que Koupéla est le premier centre catholique au Burkina Faso où les missionnaires de la société des pères blancs missionnaires d'Afrique se sont installés en janvier 1900.

- L'animisme basé sur les coutumes traditionnelles est pratiqué par 11 % de la population.

- Le protestantisme reste encore embryonnaire. Il touche seulement 0,34 % de la population.

Tableau 8 : Répartition de la population selon la religion pratiquée

| <b>Religion</b> | <b>Population</b> | <b>Taux</b>  |
|-----------------|-------------------|--------------|
| Catholique      | 89 610            | 39,46 %      |
| Musulmane       | 112 350           | 49,48 %      |
| Protestante     | 765               | 0,34 %       |
| Animiste        | 24 041            | 10,59 %      |
| Autres          | 294               | 0,13 %       |
| <b>TOTAL</b>    | <b>227 064</b>    | <b>100 %</b> |

#### **c) Les migrations**

La province du Kourittenga à l'instar des autres provinces n'échappe pas au phénomène migratoire. Les migrations se font tant à l'intérieur du pays qu'en direction des pays voisins. Eu égard à la forte pression démographique que connaît la province, l'émigration est beaucoup plus accentuée que l'immigration.

#### **d) Stratification de la société**

La société mossi de la province du Kourittenga, à l'instar des autres sociétés mossi, se caractérise par une organisation très centralisée et harmonisée ainsi qu'il suit :

- les naba plus les membres de leur famille ;
- les ministres ;
- les serviteurs des ministres ;
- le bas-peuple (forgerons, tisserands, griots ou Cordonniers).

#### **L'enseignement**

Le taux de scolarisation est de 36,53% dans la province. Cette moyenne provinciale cache des disparités spatiales et de genre. Les zones urbaines enregistrent les taux les plus élevés avec une moyenne de 54,80%. En zone rurale la moyenne est de 31,58%.

Au niveau de l'enseignement secondaire, la province compte 6 établissements secondaires dont 5 lycées et 5 Collèges d'Enseignement Général. Le petit séminaire St Augustin de Baskouré fait partie des établissements d'enseignement secondaire de la province. Le taux de scolarisation au niveau du secondaire est de 9,17%. L'accès aux établissements secondaires est fortement dépendant du niveau de vie des populations. Pour ceux qui n'ont pas pu accéder à l'école ou qui ont été renvoyés, il existe des centres d'alphabétisation en langues nationales.

### **4 - LES SECTEURS DE PRODUCTION**

#### **a) Agriculture**

L'agriculture dans la province est essentiellement extensive et de subsistance caractérisée par des rendements faibles et des équipements aratoires archaïques. Les productions céréalières sont chroniquement déficitaires. Au cours de ces 10 dernières années seulement 3 ont connu des productions suffisantes (1992, 1996 et 2002). Les principales cultures sont : le mil, le sorgho, le maïs, le riz, l'arachide et le haricot.

Des potentialités en termes de bas-fonds aménageables existent, mais non encore exploitées pour manque de moyens financiers.

#### **b) Elevage**

L'élevage est pratiqué par toute la population et constitue la seconde activité économique de la province. Comme l'agriculture, ses rendements en viande et en lait sont faibles. Ses caractéristiques essentielles sont : la transhumance, la faible utilisation des intrants vétérinaires et zootechniques. Les espèces élevées sont : les bovins, les ovins, les caprins, les asins, les équins, les porcins et dans une grande mesure la volaille (poules, pintades, dindons, les canards, les pigeons). L'élevage intensif est en pleine extension dans la province à cause du marché de bétail de Pouytenga, le plus grand du pays. Les animaux embouchés (bovins et ovins) sont vendus pour la grande partie aux pays voisins (Ghana, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Nigéria). Le reste est écoulé pour la consommation interne, notamment vers les centres urbains de Ouagadougou, Pouytenga et Koupéla.

#### **c) L'industrie, les mines et l'artisanat**



### L'industrie

Il y a un embryon industriel au Kourittenga : il s'agit de l'unité installée par le projet FAO GCP/BKF/031/ITA section ADIV (Action de Développement Intégré Villageois), transformant les fruits et légumes à Gonkin ; elle est gérée par le Groupement Villageois Féminin dudit village avec l'appui technique du Service Provincial de l'Action Sociale.

### Les mines

Aucune prospection n'ayant été faite dans la province, semble-t-il, on ne connaît pas avec exactitude les potentialités minières du Kourittenga.

### L'artisanat

L'artisanat de production, produisant des biens d'usage courant, prédomine dans la province. Il s'agit surtout des nattes, des chaussures, des paniers, des sacs à main, des étoffes.

L'artisanat encore inorganisé est important notamment en ce qui concerne le tannage, le tissage moderne, la forge, la teinture indigo et la poterie.

Ce secteur procure des revenus aux handicapés et aux filles avec l'appui de la mission catholique.

### d) Le commerce

La ville de Pouytenga est renommée pour ses activités commerciales tant sur le plan national qu'international. C'est d'ailleurs l'occasion de signaler l'opportunité de l'installation et de l'aménagement des zones commerciales et industrielles à Pouytenga.

Dans la province, le commerce est florissant, surtout dans le domaine import-export avec les pays voisins.

La fraude, la pratique de prix illicite et la contrebande sont des pratiques courantes.

Les articles concernés par les infractions sont le sucre, les pneumatiques, les piles, les cigarettes et les produits pharmaceutiques.

### c) Le tourisme et l'hôtellerie

Les sites touristiques de la province sont assez nombreux mais les plus importants sont le marché de Pouytenga et Binatenga, lieu d'installation des premiers missionnaires en 1900.

L'hôtellerie n'est pas développée. Il existe cependant 4 bars hôtels à Koupéla qui a vu le jour en 1900.

L'hôtellerie n'est pas développée. Il existe cependant 4 bars hôtels à Koupéla qui sont :

- le Campement Hôtel : 8 chambres
- le Bar Hôtel "Wend Waogo" : 10 chambres
- le Bar "Bon séjour" : 10 chambres
- le Bar "Calypso" : 12 chambres

## 5 - LES SERVICES ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET DE SECURITE

### Les services administratifs

Les services administratifs de la Province sont le Haut-Commissariat, les Communes et les Préfectures. Ils sont dirigés respectivement par un Haut-Commissaire, des Maires et des Préfets. Le Haut Commissaire et le Préfet sont des représentants du pouvoir central et sont

### L'industrie

Il y a un embryon industriel au Kourittenga : il s'agit de l'unité installée par le projet FAO GCP/BKF/031/ITA section ADIV (Action de Développement Intégré Villageois), transformant les fruits et légumes à Gonkin ; elle est gérée par le Groupement Villageois Féminin dudit village avec l'appui technique du Service Provincial de l'Action Sociale.

### Les mines

Aucune prospection n'ayant été faite dans la province, semble-t-il, on ne connaît pas avec exactitude les potentialités minières du Kourittenga.

### L'artisanat

L'artisanat de production, produisant des biens d'usage courant, prédomine dans la province. Il s'agit surtout des nattes, des chaussures, des paniers, des sacs à main, des étoffes.

L'artisanat encore inorganisé est important notamment en ce qui concerne le tannage, le tissage moderne, la forge, la teinture indigo et la poterie.

Ce secteur procure des revenus aux handicapés et aux filles avec l'appui de la mission catholique.

### **d) Le commerce**

La ville de Pouytenga est renommée pour ses activités commerciales tant sur le plan national qu'international. C'est d'ailleurs l'occasion de signaler l'opportunité de l'installation et de l'aménagement des zones commerciales et industrielles à Pouytenga.

Dans la province, le commerce est florissant, surtout dans le domaine import-export avec les pays voisins.

La fraude, la pratique de prix illicite et la contrebande sont des pratiques courantes.

Les articles concernés par les infractions sont le sucre, les pneumatiques, les piles, les cigarettes et les produits pharmaceutiques.

### **e) Le tourisme et l'hôtellerie**

Les sites touristiques de la province sont assez nombreux mais les plus importants sont le marché de Pouytenga et Binatenga, lieu d'installation des premiers missionnaires en 1900.

L'hôtellerie n'est pas développée. Il existe cependant 4 bars hôtels à Koupéla qui a vu le jour en 1900.

L'hôtellerie n'est pas développée. Il existe cependant 4 bars hôtels à Koupéla qui sont :

- le Campement Hôtel : 8 chambres
- le Bar Hôtel "Wend Waogo" : 10 chambres
- le Bar "Bon séjour" : 10 chambres
- le Bar "Calypso" : 12 chambres

## **5 - LES SERVICES ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET DE SECURITE**

### Les services administratifs

Les services administratifs de la Province sont le Haut-Commissariat, les Communes et les Préfectures. Ils sont dirigés respectivement par un Haut-Commissaire, des Maires et des Préfets. Le Haut Commissaire et le Préfet sont des représentants du pouvoir central et sont

tenus d'appliquer la politique de celui-ci dans leur ressort territorial. Le Maire est élu par la population pour un mandat de cinq (05) ans renouvelables.

### Les services techniques

- \* Inspection Régionale du Commerce
- \* Direction Régionale de l'Office National des Eaux et de l'Assainissement (ONEA)
- \* Direction Régionale de la Société National Burkinabè d'Electricité (SONABEL)
- \* Office National des Télécommunications (ONATEL)
- \* La Direction Régionale de l'Organisation et de la Formation Professionnelle des Producteurs (DROFPP)
- \* Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (DPASSN)
- \* Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DPEBA)
- \* Service Provincial de l'Environnement et du Cadre de vie (SPECV)
- \* Direction Province d'Agriculture (DPA)
- \* Direction Provincial de l'Elevage (DPE)
- \* Direction Provincial de la Jeunesse et de Sports (DPJS)
- \* Office Nationale des Postes (ONP)
- \* Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)
- \* Division Fiscale
- \* Les Banques et les Etablissements Financiers
- \* La Gendarmerie
- \* La Direction Provinciale de la Police Nationale

## **6 - LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT**

### Les ONG et les Associations

- \* Plan de Parrainage International (PPI)
- \* Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité (OCADES)
- \* Association Jeunesse d'Action Coopération et la Solidarité (AJACS)
- \* Association Burkinabé pour le Bien-être Familial (ABBEF)
- \* Association pour le Développement Agro-industriel du Sahel (ADAIS)

### Les Projets ou Programmes

- Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT)
- PFDL/Kourittenga (ex. PAD).

# **COMMUNE DE KOUPELA**

## **II – GENERALITES SUR LA COMMUNE DE KOUPELA**

### **1) Localisation**

La commune de Koupèla est située par 0°21 de longitude Ouest et 12°10 de latitude Nord au Centre-Est du Burkina Faso. Chef-lieu de la province du Kourittenga, Koupèla est localisée dans la portion Nord de la province à l'intersection des axes routiers internationaux R.N. 16 Koupèla - frontière du Togo à 149 km de la frontière et R.N. 04 Ouaga - frontière du Niger à 140 km de la Capitale Ouagadougou. Koupèla est ainsi un carrefour important et un point de passage obligé des frets destinés au Mali, au Niger et au Burkina Faso.

### **2) Relief**

Dans l'ensemble, la ville de Koupèla est un terrain relativement plat. Elle présente cependant, un relief assez accidenté avec de nombreux affleurements granitiques d'où la ville tire son nom, surtout dans les secteurs N°3 et N°4.

### **3) Sols**

La ville repose sur un socle ancien granité recouverte par un sol généralement érodé et peu fertile en raison de la présence par endroits de la cuirasse latéritique. Les sols sont essentiellement de trois types :

- A l'Ouest ce sont des sols peu évolués hydromorphes sur matériau polyphasé graveleux et argilo - graveleux dérivé de granites et sur matériau gravillonnaire.
- A l'Est on a des sols ferrugineux tropicaux remaniés à tache et concrétion sur matériau argileux - sableux parfois gravillonnaire et parfois calcaire en profondeur associé à sols peu évolués hydromorphe sur matériau gravillonnaire,
- et des sols à pseudogley structurés sur matériau argileux d'origine diverse.

### **4) Hydrographie**

Du point de vue hydrographique la zone de Koupèla constitue le point de rupture entre les eaux du bassin du Nakambé et les eaux du bassin du Niger. De nombreux affluents de moindre importance du principal cours d'eau, Dougouda Moumudi sillonnent la commune de Koupèla et collectent les eaux de pluies. Des plus larges lits de rivière avec des plaines d'inondation encadrent la ville donnant lieu à des bas-fonds aménageables de 3 à 30 ha. Les rivières Rombila et Rom-kassinga sont les plus importantes. Elles forment une limite naturelle de la zone urbaine. Ces cours d'eau ont néanmoins permis la réalisation de petits lacs ou retenues d'eau non permanente dont les eaux tarissent entre Février et Mars, mais qui, avec les nombreuses rigoles et les canalisations collectent les eaux de pluies vers Dougouda Moumudi et ses lacs.

Ces retenues d'eau au nombre de 6 favorisent à la fois l'activité d'élevage et la production maraîchère. Ce sont :

- Tambella Nord et Yitenga (colas) situées à l'Ouest de Koupèla au Secteur N°5 en amont de la plaine irriguée de Yitenga ;
- Tambella Sud au Secteur N°3 ;
- Wiidi ou barrage N°1 localisé dans le Secteur N°1 au Sud de la ville ;

- Gambaga situé à l'Est dans le secteur N°2 ;
- Gorbokin situé au secteur N°4 au Nord Est résiste à la sécheresse et ne tarie pas.

### **5) Le Climat et la végétation**

Le climat est du type soudanien caractérisé par une courte saison pluvieuse de Mai à Septembre, dominé par des vents de mousson et une longue saison sèche d'Octobre à Avril balayée par les vents d'Est chargé de poussières ou harmattan. Les températures sont très variables. En saison de pluies, elles oscillent entre 24° et 34°. Par contre en saison sèche, on obtient de Décembre à mi - Février des températures variant entre 15° et 24°, de mi - Février à fin Avril des journées très chaudes avec des maxima de 41°. Les hauteurs d'eaux recueillies varient de 700 à 821 mm par an, soit une moyenne de 760 mm par an. La végétation peut être caractérisée de savane arbustive fortement dégradée et faiblement boisée.

La majorité des arbres sont des espèces exotiques : des neems (Azadirachta Indica), des Eucalyptus Camaldulensis, des flamboyants et de Cassia ou des essences ornementales. On note cependant, la présence d'espèces locales ayant résistées au phénomène d'urbanisation et de déforestation incontrôlée telle que le Zâga (Acacia Albida), l'acacia Nilotica, le Piliostigma Thoningii, le baobab (Adansonia Digitata), le résinier, le néré (Parkia Biglobosa), le rônier (Borassus Aethiopum) et le karité (Butyrospermum Parkii) surtout au niveau de la périphérie qui est le domaine des cultures de subsistance denses. Les essences fruitières sont constituées de goyaviers, de manguiers, de papayers, des agrumes et de quelques roniers. Les besoins en bois de chauffe de la commune sont estimés en 1997 à 13 074 m<sup>3</sup>. Il n'existe aucune forêt communale. Les besoins sont satisfaits à partir des forêts villageoises du voisinage, ainsi que des provinces du Boulgou, du Gourma, du Namentenga et de la Gnagna.

### **6) Population et développement**

#### **Origine des premiers habitants**

Les premiers habitants retenus par l'histoire sont les Nabda ramba et les kibdsi des peuples d'agriculteurs pacifiques. Ils étaient soumis à de nombreuses razzias des Yaméogo ou Guiguemdé qui est un peuple guerroyant de la région de Ziniaré vers Ouagadougou.

#### **Historique de la ville**

Koupèla a été fondé par Naba Yelwèeg-tîm, qui était un grand éleveur avant d'accéder au trône du Kourittenga. Ses bergers ont découvert une mare aux abords très verdoyants et propices à l'élevage. Après des cérémonies de sacrifices, à l'esprit de la mare représenté par la pierre blanchâtre qui la surplombait, Naba Yelwèeg-tîm a décidé de s'installer à Koupèla qui devient ainsi la capitale du royaume de Kourittenga jusqu'à nos jours.

#### **Origine du nom de la localité**

Koupèla est une déformation linguistique de koug-pèla ou Kug-Pèla. Koug-pèla est un lieu sacré dont les sacrifices étaient faits par les Yaméogo. Il est situé au niveau de l'actuel marché central de la ville. Historiquement, il existait à cet endroit une mare très importante que surplombaient des affleurements rocheux granitiques de couleur blanchâtre appelés en langue nationale mooré Koug-pèla.

## **Historique du peuplement**

La région de Koupèla était dominée par Naba Guiguemdé (Lion en mooré) chef de Gorgo dont les descendants sont les Yaméogo et les Guiguemdé (rois de la brousse ou lions). Très belliqueux, ils rançonnaient et pillaient les peuples autochtones que sont les kibdsi. Naba Kourita (porter le deuil du chef défunt c'est-à-dire être régent à la mort du chef) fils posthume de Naba Oubri de Ouagadougou qui vivait dans la cour royal de Boulsa ou sa mère avait été remariée fut sollicité par les Kibsi et les Nabda ramba après la période de deuil du chef de Tenkodogo qu'il venait d'assumer. Il a combattu et soumis les Guiguemdé et les Yaméogo à leur tour. Il leur a laissé cependant les prérogatives de chefs de terre et de sacrificateurs. Il leur a concédé un fief à Tensobêntenga où réside leur chef le Tênsoba. Kourita venait ainsi de fonder son royaume le Kourittenga. Kourita est mort et il a été enterré à Kourit-yaoghin. Son premier fils Naba Naaré (rassembler) rétablit la paix au sein de la famille et plaça ses fils à la tête des groupements conquis. Son successeur le Naba Geatê (veille sur ses frères) est allé s'installer à Toulgou qui a été pendant longtemps considéré comme la capitale jusqu'à ce que Naba Yelwèeg-tîm se déplace pour fonder Koupèla.

La prospérité de Koupèla après la pénétration coloniale à partir de 1897, sous le règne du réformateur le Naba Zaaré connu sous le nom de Chef Albert a attiré de nombreux étrangers de tous les horizons, pour faire de Koupèla aujourd'hui une ville cosmopolite.

## **Epoque de création**

La création de Koupèla remonte à une époque difficilement datable. Koupèla a été fondé par le 5<sup>ème</sup> chef du Kourittenga. La pénétration coloniale s'est effectuée sous le règne du 15<sup>ème</sup> chef le Naba Tarzugu en 1890. A nos jours, règne le 23<sup>ème</sup> chef le Naba Yemdé.

## **Nom du fondateur**

Koupèla a été fondé par le cinquième chef de Kourittenga le Naba Yelwèeg-tîm (remède à l'événement malheureux). Yelwèeg-tîm qui ne prétendait pas au trône a été désigné comme 5<sup>ème</sup> chef de Naba Rawêndé après que le prince héritier le Nabiiga Boânga a perdu ses droits suite à une faute grave le condamnant à mort. Boânga a été épargné par son père le Naba Rawêndé de son vivant et a pris le nom de Parkuda ou Pa-kuda qui signifie épargné. Le second fils de Rawêndé, l'ancêtre des Kéelem qui était parti guerroyer sera ainsi écarté du trône.

## **Nom de famille du chef de terre**

La fonction de chef de terre est réservée aux Yaméogo ou aux Guiguemdé. Le chef de terre est le Koug-péle Naba ou sacrificateur de la pierre blanche sacrée. Il est choisi parmi les anciens, par un conseil de famille de la descendance du Tiibo Naba ou gardien des fétiches royaux. Les chefs de terre sont généralement de même origine ancestrale (Ziga) dans les villages où règne un descendant de Naba Oubri de Ouagadougou. Dans d'autres villages, cette fonction est assurée par les SAWADOGO des Nyonyonsé également autochtones et réputés pour être maîtres du vent et de la pluie.

## **Ethnies autochtones**

Les kibdsi ou Kibbilsis apparentés aux Dogon et les Nabda ramba seraient des peuplades autochtones de Koupèla. C'était un peuple dont les bévues étaient devenues légendaires. D'où l'appellation de Nabda ramba qui leur était attribuée. Certains Nabda ramba se rencontrent de nos jours à Tibin, à Péogtenga et dans le Nord Togo.

## Evolution du peuplement

a - Les Kibsi et les Nabda ramba peuplades autochtones de la région sont les premiers habitants de Koupèla. Ceux qui n'ont pas pu supporter les razzias des Guiguemdé, se sont enfuis vers le Nord-Ouest du pays.

b - Les Yaméogo et Guiguemdé sont les premiers conquérants de Koupèla. Chefs de terre de la région de Ziga dans la zone de Ziniaré actuel province d'Oubritenga ils avaient pour chef le Naba Guiguemdé qui résidait à Gorgo sa capitale.

c - Naba Kourita fondateur du Kourittenga a eu une nombreuse descendance dont le Naba Yelwèeg-tîm est le fondateur de la ville de Koupèla.

d - Dès lors que Koupèla a été la capitale définitive du royaume elle est devenue une ville cosmopolite où l'on rencontre de nombreux patronymes issus de la lignée des différents chefs qui s'y sont succédés ou de leurs collaborateurs directs :

. Naaré ou Naré descendant du 2<sup>ème</sup> chef le Naba Naaré,

. Sandwidi ou Sâbse wiidi descendant du 4<sup>ème</sup> fils de Naba Naaré,

. Woubda ou Oubda de la lignée du 7<sup>ème</sup> fils de Naba Naaré,

. Puyâ ou Pouya de la lignée du Naba de Pouytenga vers 1870-90,

. Kaboré ou Kabollé désigne tous ceux qui sont nés du vivant de leur aïeul, il n'avait pas d'idiome pour désigner l'arrière-petit fils,

. Kéelem descendant du 2<sup>ème</sup> fils du 3<sup>ème</sup> chef le Naba Guêtê,

. Les Yarsé, commerçants d'origine mandé, s'y sont installés au 18<sup>ème</sup> siècle sous le règne du 4<sup>ème</sup> chef le Naba Rawêndé, 1<sup>er</sup> fils de Naba Guêtê,

. Silga et Tarpaga descendants du 6<sup>ème</sup> chef le Naba Silga Tarpaga qui a pratiqué une politique d'assimilation et de fusion de tous les groupes ethniques du moment par le mariage,

. Béré descendant du chef de guerre. Les Béré sont d'origine diverse (affranchis et esclaves), qui sont devenus Béré ou guerriers,

. Vêbamba ou Vébamba de la famille des Pouéssé ou des devins

. Lônfo ou Lofô déformation de Lompo originaire du gourma qui sont des réfugiés politiques,

. Damiba (si j'avais su) également des réfugiés,

. Balma de la famille du Baloum Naba chef des pages,

. Youma ou Yougma de la descendance du Bin Naba chef des tambours royaux,

. Nikiéma ou Nikéema (Homme résistant, fort) descendant d'un prince Boussanga réfugié chez le chef Youma,

. Zougmoré ou Zugmooré descendant du 9<sup>ème</sup> chef le Naba Zugmooré qui avait les cheveux roux,

. Nadembéga ou Nadembéga (extirper l'ivraie) descendant du chef Sigri qui a chassé le 10ème chef le Naba Woubda qui avait usurpé le pouvoir,

e - Les Haoussa commerçants venus du Niger se sont installés vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (1890) à Koupèla sous le règne du 16<sup>ème</sup> chef le Naba Kidba.



f - L'année 1898 à vu l'arrivée à Koupèla de la colonne du Lieutenant Voulet à la poursuite du Naba Wobgo de Ouagadougou et 1900 celle des premiers missionnaires blancs sous le règne du 18<sup>ème</sup> chef le Naba Yiribi

g - Koupèla est restée une bourgade peu peuplée où les habitants avaient relégué l'agriculture au dernier plan. Ils vivaient surtout de rapines et de razzias surtout en pays Bissa. La population de Koupèla est la résultante de la politique d'assimilation de Naba Silga.

h - L'évolution de la ville n'a véritablement commencé qu'à partir de 1929 avec l'avènement de Naba Zaré qui a rétabli l'ordre et la sécurité. Il a entrepris de grandes réformes qui ont permis un développement rapide de Koupèla dont la prospérité deviendra célèbre dans tout le pays dans les années 1950.

### 7) Données sur la population en 1996

#### Répartition de la population par zone d'habitation

Sur une population totale recensée en 1996 à 17230 habitants, 12324 personnes vivent dans la zone urbaine de la commune soit 71,53% avec une forte densité de 1707 habitants/km<sup>2</sup>, et 4906 personnes vivent dans la zone périurbaine soit 28,47% avec une faible occupation de l'espace (69 habitants/km<sup>2</sup>). Dans la zone urbaine le secteur N°1 vient en tête avec 8105 habitants soit 66% de la population urbaine et une densité de 4085 habitants/km<sup>2</sup>. Le secteur N°5 est le plus peuplé de la zone périurbaine avec 53% de personnes soit 2592 habitants. Mais compte tenu de sa trop grande taille, il ne présente que 79 habitants/km<sup>2</sup>, contre 177 au secteur N°4 en Zone périphérique.

Tableau N° 1 Récapitulatif par secteur et par zone de la population en 1985 et 1996

| SECTEURS  | ZONE             | POPULATION 1985 |        |       |     | POPULATION ESTIMEE 1996<br>(taux=2,3%) |        |       |
|-----------|------------------|-----------------|--------|-------|-----|----------------------------------------|--------|-------|
|           |                  | HOMMES          | FEMMES | TOTAL | %   | HOMMES                                 | FEMMES | TOTAL |
|           | D'HABITATION     |                 |        |       |     |                                        |        |       |
| SECTEUR 1 | Zone urbaine     | 3132            | 3194   | 6326  | 66, | 3963                                   | 4142   | 8105  |
| SECTEUR 2 | Zone urbaine     | 528             | 635    | 1163  | 12, | 729                                    | 761    | 1490  |
| SECTEUR 2 | Zone urbaine     | 528             | 635    | 1163  | 12, | 729                                    | 761    | 1490  |
| SECTEUR 3 | Zone urbaine     | 0               | 0      | 0     | 0   | 0                                      | 0      | 0     |
| SECTEUR 4 | Zone urbaine     | 680             | 722    | 1402  | 15  | 878                                    | 918    | 1796  |
| SECTEUR 5 | Zone urbaine     | 348             | 380    | 728   | 8   | 454                                    | 479    | 933   |
| COMMUNE   | Zone urbaine     | 4688            | 4931   | 9619  | 100 | 6023                                   | 6301   | 12324 |
| SECTEUR 1 | Zone périurbaine | 246             | 279    | 525   | 14  | 330                                    | 343    | 673   |
| SECTEUR 2 | Zone périurbaine | 0               | 0      | 0     | 0   | Pas de zone rurale                     |        |       |
| SECTEUR 3 | Zone périurbaine | 395             | 434    | 829   | 22  | 519                                    | 543    | 1062  |
| SECTEUR 4 | Zone périurbaine | 224             | 228    | 452   | 12  | 284                                    | 295    | 579   |
| SECTEUR 5 | Zone périurbaine | 945             | 1078   | 2023  | 53  | 1270                                   | 1322   | 2592  |
| COMMUNE   | Zone périurbaine | 1810            | 2019   | 3829  | 100 | 2403                                   | 2503   | 4906  |
| SECTEUR 1 | Ensemble         | 3378            | 3473   | 6851  | 51  | 4293                                   | 4485   | 8778  |
| SECTEUR 2 | Ensemble         | 528             | 635    | 1163  | 9   | 729                                    | 761    | 1490  |
| SECTEUR 3 | Ensemble         | 395             | 434    | 829   | 6   | 519                                    | 543    | 1062  |
| SECTEUR 4 | Ensemble         | 904             | 950    | 1854  | 14  | 1162                                   | 1214   | 2375  |
| SECTEUR 5 | Ensemble         | 1293            | 1458   | 2751  | 20  | 1724                                   | 1801   | 3525  |
| COMMUNE   | Ensemble         | 6498            | 6950   | 13448 | 100 | 8426                                   | 8804   | 17230 |

### Composition ethnique de la population par secteur

Moosé 89% 15376, Peuls 7% 1284, Boussancé 1% 93, Gourmantché 0,9% 76, Haoussa 1% 95 et autres nationalités 22, autres burkinabé 284. La localisation des groupes par secteur est la suivante :

Secteur N°1 Moosé, Peuls, Boussancé, Gourmantché, Haoussa et Yoruba,

Secteur N°2 Moosé, Boussancé, Gourmantché, Haoussa et Yoruba,

Secteur N°3 Moosé, Peuls, Boussancé et Gourmantché

Secteur N°4 Moosé, Boussancé et Gourmantché

Secteur N°5 Moosé, Peuls et Boussancé

### Répartition de la population par religion

Quatre grandes confessions religieuses se partagent les fidèles de la commune de Koupèla.

- Avec une population totale de 17230 habitants, Koupèla compte
  - 11 264 Catholiques soit 65%
  - 4 227 Musulmans soit 25%
  - 1228 Protestants soit 07% et
  - 511 Témoins de Jéhovah soit 3%

### Le Niveau de développement

Les indices suivants permettent de mesurer le niveau actuel de développement et de préciser la place qu'occupent la province et la commune en 1997 au Burkina.

Tableau N° 2 Indices de développement

| Indicateur           | Développement Humain IDH | Education IEDUC | Espérance Vie IESP | Revenus IREV    |
|----------------------|--------------------------|-----------------|--------------------|-----------------|
| Indice               | 0,209                    | 0,149           | 0,483              | -0,006          |
| Rang au Burkina Faso | 14 <sup>e</sup>          | 26 <sup>e</sup> | 3 <sup>e</sup>     | 23 <sup>e</sup> |

Source : Rapport sur le Développement Humain Durable B.F. 1997 PNUD

L'IDH moyen est de 0,200 en 1997 au Burkina Faso. Celui de Koupèla est de 0,209 faisant d'elle un centre urbain moyennement urbanisé. C'est-à-dire que le niveau d'équipement en infrastructures sociales et économiques est acceptable. Ces équipements influencent positivement l'indicateur de développement. Par contre l'indice de revenu négatif indique l'ampleur de la pauvreté dans la province. L'espérance de vie est estimée à 54 ans ce qui permet de classer Koupèla au troisième rang au Burkina Faso.

### Migration

La migration est un mouvement qui n'épargne aucune ville ou aucun village de la région. Elle touche toutes les couches sociales et tous les milieux. Ces Causes sont multiples. Mais les principales souvent retenues sont liées aux problèmes de terre, de surpâturage, de manque

d'emploi, de conflits familiaux ou de convenances personnelles. Elle est surtout dominée par les effets d'attraits des régions de prospérité relative ou de forte urbanisation du pays et des pays limitrophes et par la répulsion des zones Nord de la province.

### *Emigration*

Le phénomène migratoire est surtout observé au niveau de la tranche jeune de la population. Koupèla constitue ce qu'on peut appeler de relais vers la capitale et ou vers l'étranger. On peut retenir les causes et types d'émigrations suivants :

- ◆ Les départs pour des raisons études scolaires vers Ouagadougou et Tenkodogo ou d'autres centres mieux équipés en infrastructures scolaires du pays ou à l'étranger.
- Les départs vers les vallées des Volta pour ce qui est des agriculteurs (plaine de Mogtoédo, villages AVV de Zorgho, de la Nouaho vers Bittou et la zone de Niagho - Béguédo ou de Bagré).
- Les récents déplacements se font vers les sites d'orpillage de Boura dans le Passoré, de Dassoui dans la province du Kourittenga, de Mogkomnoré et de Mogandé dans la Province du Boulgou.
- L'exercice du commerce conduit de nombreuses personnes à se déplacer quotidiennement de marché en marché dont les plus importants sont les marchés de Pouytenga et de Cinkancé.
- enfin les départs pour des raisons diverses (recherche de travail, besoins d'argent, convenances personnelles) ont lieu vers les pays voisins tels que le Ghana la Côte d'Ivoire et le Togo

### *Immigration*

Les périodes fastes d'avant les indépendances, avaient attiré une forte population du ressort territorial des centres comme Ouagadougou, Ziniaré, Kaya, Boulsa, Fada et des Haoussa du Niger, aujourd'hui parties intégrantes de la population de Koupèla.

Le mouvement actuel concerne surtout, les peuples réputés commerçants que sont les Haoussa spécialisés dans la boucherie, les Nigériens communément appelés Yoruba versés dans le commerce du détail et enfin les Togolais et les Ghanéens qui s'occupent dans les débits de boisson et autres activités du secteur informel.

### *L'éducation*

#### - Enseignement Primaire

La circonscription de l'Enseignement Primaire de Koupèla a été créée par décret N°0297/CMRPN/ENC du 16 Août 1982. Elle couvrait toute la Province du Kourittenga à savoir les communes de Koupèla et de Pouytenga et les neuf (9) départements. Avant cette date, la circonscription dépendait de celle de Tenkodogo. Aujourd'hui son ressort territorial est réduit avec la création de circonscription de Pouytenga en Juillet 1992 et celle de Koupèla II en 1995. Présentement, elle couvre en plus de la commune de Koupèla, les départements de Koupèla, Baskouré, Yargo.

Tableau N° 28 Situation des infrastructures scolaires de la commune (année 97/98)

| N° | Nom d'école         | Nombre Classes | Total | Lieu (Secteur) | Année ouverture |
|----|---------------------|----------------|-------|----------------|-----------------|
| 1  | Baadtenga           | 6              | 231   | Sect.2         | 84/85           |
| 2  | Gorbokin            | 6              | 134   | Sect.5         | 83/84           |
| 3  | Koupèla Centre A    | 6              | 568   | Sect.4         | 23/24           |
| 4  | Koupèla Centre B    | 6              | 461   | Sect.4         | 53/54           |
| 5  | Koupèla Centre C    | 6              | 249   | Sect.4         | 44/45           |
| 6  | Koupèla Centre-Est  | 6              | 526   | Sect.2         | 58/59           |
| 7  | Koupèla Centre-Nord | 3              | 152   | Sect.5         | 82/83           |
| 8  | Koupèla Sect.3      | 3              | 116   | Sect.3         | 93/94           |
| 9  | Koupèla Sud         | 6              | 168   | Sect.1         | 83/84           |
| 10 | Nakalbo             | 3              | 115   | Sect.1         | 93/94           |
| 11 | Tambella            | 6              | 146   | Sect.3         | 93/94           |
| 12 | Saint Antoine       | 6              | 31    | Sect.5         | 91/92           |
|    | TOTAL               | 63             | 3.197 |                |                 |

Source : Circonscription Koupèla 1

#### - Enseignement Secondaire

Tableau N°33 Situation des infrastructures d'enseignement secondaire 1997/1998

| N° | Nom de l'établissement | Type d'enseignement | Nombre classes |
|----|------------------------|---------------------|----------------|
| 1  | Lycée Kourita          | Public              | 19             |
| 2  | Collège St-Philippe    | Privé               | 08             |
| 3  | Lycée Communal         |                     | 04             |
| 4  | Collège Saint Antoine  | Privé               | 02             |

### 8) Economie

Les principales activités économiques des populations sont : l'Agriculture et l'Elevage qui occupent 80%, le commerce et l'artisanat 15% et les services 5%.

#### - L'Agriculture

L'Agriculture occupe une très grande place dans les activités des populations, comme activité principale ou comme activité secondaire. Cependant avec l'expansion du phénomène d'urbanisation le secteur agricole connaîtra une forte régression dans les années à venir. La commune de Koupèla et ses environs sont encadrés sur le plan agricole par les trois (3) unités d'encadrement agricoles qui sont : Donsin, Koupèla Centre, et Nakalbo. Les principales cultures vivrières actuellement produites sont : le Sorgho rouge, le Sorgho blanc, le mil, le maïs et le riz. Les cultures de rente sont : l'arachide, le niébé, le voandzou, le soja et le sésame. L'introduction de la culture attelée et la vulgarisation des fosses fumières et compostières ont permis d'augmenter le rendement de ces cultures ces dernières années. La

production fruitière et de légumes a connu une légère hausse en raison de l'aménagement de certains barrages.

### **- L'Élevage**

L'élevage constitue la deuxième activité économique de la population après l'agriculture. Il s'agit principalement de l'élevage de petits ruminants, de porcs et de la volaille. L'élevage du gros bétail (en l'occurrence, les bœufs et les ânes) prend de l'ampleur avec la vulgarisation de la traction animale introduite au niveau de l'agriculture. L'Élevage constitue la principale source de revenus et d'épargne pour la majeure partie des populations. Les types d'élevage sont l'élevage extensif pratiqué par une grande partie de la population et l'élevage semi-intensif pratiqué par les groupements d'éleveurs et quelques individus avec la mise en place d'unités d'embouche bovine, porcine et ovine. Le bétail est soit abattu et consommé sur place ou exporté sur pied vers Ouagadougou ou l'extérieur du pays : Ghana, Togo, Côte d'Ivoire. Cette exportation est difficilement saisissable par manque d'organisation.

### **- L'Artisanat**

Le secteur de l'Artisanat, très longtemps réservé à ceux qui gagnent difficilement leur vie (handicapés physiques, filles sans occupation), prend peu à peu de l'importance : en témoignent l'existence d'infrastructures créées à cet effet, le nombre croissant d'artisans et la gamme de produits artisanaux sur le marché.

Les différents types d'artisanat qui existent sont : l'artisanat de production, l'artisanat d'art et l'artisanat de service.

En plus de ces ateliers plus au moins structurés il existe des centres de formation professionnelle dans divers domaines qui sont :

- Le centre des handicapés. Il est spécialisé dans la maroquinerie, le tissage et la fabrication de chapelets etc.. Le centre a un effectif de 88 personnes dont 38 femmes.
- Le Centre de la Mission Catholique réservé aux filles où l'on apprend les arts ménagers (le tissage, la couture etc.). L'effectif du centre est de 40 filles.

### **- L'industrie**

Le secteur industriel est presque inexistant dans la commune. Il existe cependant une boulangerie moderne qui approvisionne la ville en pain. On rencontre également une soufflerie pour le traitement de sésame qui, malheureusement n'a jamais fonctionné.

### **- Le Commerce**

Le secteur du commerce est bien développé dans la commune de Koupèla. Ceci pourrait être lié à sa situation géographique et aussi à sa proximité avec la ville de Pouytenga renommée sur le plan national et international pour ses activités commerciales. En effet, la ville est située au carrefour des routes internationales R.N. 04 Ouagadougou frontière du Niger et la R.N. 16 Koupèla frontière du Togo qui est une porte sur le port de Lomé facilitant ainsi les échanges avec le Togo et éventuellement le Ghana et le Bénin. Le commerce intéresse plusieurs domaines : l'import-export, le commerce général, l'hôtellerie etc. Les principaux produits commercialisés sont : les produits alimentaires, les matériaux de construction, les carburants et lubrifiants, les transports, les tissus, les colas, les produits animaux, les friperies etc.. Le commerce informel est aussi bien développé dans la ville mais reste inorganisé et difficilement saisissable malgré les efforts faits par les services des impôts dans ce domaine. Il

apporte un revenu substantiel aux ménages. Les produits dominants sur la place du marché sont :

- les céréales, les condiments, les plats et autres ustensiles de cuisine,
- les friperies, les tissus et autres effets d'habillement,
- la quincaillerie et autres articles divers.

#### ***- Le Tourisme et l'hôtellerie***

Comme partout dans la province du Kourittenga les sites touristiques sont pratiquement inexistant dans la commune. Cependant l'on peut signaler le vieux bâtiment présentement réhabilité, l'église 1900 qui suscite la curiosité de quelques étrangers. Cette église a été effectivement construite à l'emplacement où a eu lieu la première messe le 22 janvier 1900 célébrée par les premiers pères blancs.

Il existe des lieux sacrés un peu partout dans la commune ayant marqué l'histoire des populations pouvant faire l'objet de construction de monuments. Les principaux sont :

- Le Bensi au secteur 3
- Le Béélé au secteur 2
- Le Tokrétenga au secteur 4

La pierre blanche qui a donné son nom à la ville sis côté Ouest du marché, est l'objet d'un projet d'aménagement.

Si le tourisme traîne à se développer dans la commune, l'hôtellerie par contre connaît un développement assez appréciable avec l'existence de trois (3) hôtels bars restaurants et un campement Hôtel avec des chambres ventilées et climatisées. Cependant ces différentes infrastructures ne répondent plus aux exigences actuelles de la clientèle.

#### **9) Les services déconcentrés**

On peut distinguer, deux groupes de services déconcentrés basés dans la ville de Koupèla : Les services administratifs et les services techniques et de sécurité. D'une manière générale, leurs compétences débordent le cadre de la commune. Ils agissent en tant que structures déconcentrées de l'état.

##### **Les services administratifs**

- Le Haut-commissariat et la Préfecture

##### ***Les Services Techniques et de Sécurité - Publiques***

- La Direction Provinciale de l'Action Sociale (DPAS)
- La Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DPEBA)
- La Direction Provinciale de l'Agriculture (DPA)
- La Représentation de la Direction du Commerce (CC)
- La Direction Régionale des Impôts (DRI)
- La perception
- La Direction Provinciale de la Police Nationale (DPPN)

- La Gendarmerie
- Le District Sanitaire de Koupèla
- La Direction Provincial d'Agriculture (DPA)
- La Direction Provincial des Ressources Animales (DPRA)
- Le Service Provincial de l'Organisation de la Formation Professionnelle des Producteurs (SPOFPP)
- La Direction Provincial de l'Environnement et du Cadre de vie

*Les services extérieurs à la commune*

- La Direction Régionale de l'Economie et de la Planification (DREP) basé à Tenkodogo qui est partenaire et conseilère dans le domaine économique ;
- La Trésorerie Principale de Tenkodogo qui exerce un contrôle financier sur le budget communal à travers le contrôleur financier ;
- Le Tribunal de Grande Instance (TGI/TNK) et le Parquet du Procureur du Faso de Tenkodogo pour les justiciables de la commune ;
- Les Brigades Mobiles des Douanes qui, dans le cadre de la lutte contre la fraude effectuent des contrôles routiers à Koupèla ;
- La Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire (DRES) qui encadre les établissements secondaires de la ville ;
- La Direction Régionale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DREBA) qui est la nouvelle structure chargée de la coordination des activités de l'enseignement de base et de l'alphabétisation.

*Les services parapublics*

- La Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina (BICIAB)
- La Bank Of Africa (BOA)
- La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)
- La Loterie Nationale Burkinabé (LONAB)
- L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA)
- L'Office National des Télécommunications (ONATEL)
- La Représentation de la Chambre du Commerce
- La Société Nationale Burkinabé d'Electricité (SONABEL)
- La Société Nationale des Postes (SONAPOST)
- La Télévision

### **Les services décentralisés**

- La Mairie
- La voirie
- Le Marché
- La Maison des Jeunes et le Centre de Lecture et d'Animations Culturelles (CLAC)
- La Police Municipale

### **Les projets**

- Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT)
- Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PSAN)
- Projet d'Agriculture Durable (PAD)
- Projet de Perfectionnement des Entreprises Rurales de Construction Métallique et de Menuiserie (PERCOMM).

### **10) Les ONG et Associations**

\* ONG

- Plan International (PI)
- Association pour le Développement Agro - Industriel du Sahel (ADAIS)
- L'OCADES (Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité)
- Association Burkinabé pour le Bien-être Familial (ABBEF)
- Coopératives, Mutuelles
- Union Régionale des Caisses Populaires du Burkina (URCPB)
- Caisse populaire
- COOPEC-Galor

### **11) Conclusion**

La commune de Koupéla a pour mission de favoriser le décollage économique de toute la province du Kourittenga. L'appui de la commune, au développement des autres villes est toujours faible. L'esprit d'entreprise ploie sous des pesanteurs diverses. Ces pesanteurs ont pour effet :

- la faible participation des jeunes aux activités économiques,



- la faible participation des femmes à la gestion de la cité,
- la faible présence de migrants dans la vie économique.

Toutefois, on constate de timides réalisations dont l'impact économique est indéniable. Mais tout cela est toujours en deçà des potentialités réelles de la Commune. L'initiative privée prend naissance dans la transformation des mœurs et des mentalités et va de pair avec un nécessaire hétérogénéité, donc un mixage d'une agglomération peuplée de migrants. Cela constitue une invite donc à une plus grande ouverture de la classe sociale aux aspects d'émulation sociale qu'entraîne ce mixage social. Ce mixage permettra une plus grande participation des femmes, des jeunes et de migrants aux activités d'entrepreneuriat. Il faudra aussi susciter l'éveil du civisme fiscal de la population communale.

La présente étude a pour objectif d'aider les décideurs, les intervenants et l'ensemble de la communauté dans la formulation des objectifs de développement. C'est donc un outil qui n'a pas pour mission de répondre à toutes les questions mais plutôt aider à mieux formuler ces interrogations tournées vers le mieux être des populations des zones urbaines et rurales.

**LE SECTEUR N°5 DE LA COMMUNE  
DE KOUPELA**

### **III - GENERALITES SUR LE SECTEUR N° 5 DE KOUPELA**

#### **1/ Localisation**

Le secteur N° 5 est situé dans la commune de Koupéla. Il est limité à l'Est par le secteur N°4, à l'Ouest par le village de Zaogo, au Nord par le village de Koudmi, au Sud par la route nationale N° 4, le séparant du secteur N° 2.

Il compte une population de 3 525 habitants (1 657 hommes et 1 868 femmes) à composition hétérogène (mossis, peulhs...).

#### **2/ Relief**

Il est constitué de pénéplaine dans sa constitution générale avec de petits effleurements granitiques (surtout dans le quartier Saint Joseph).

#### **3/ Hydrographie**

Les principaux cours demeurent ceux de « Rombila » et Rom Kassinga » qui constituent une limite naturelle de la zone urbaine. Ces cours d'eau mesurent plusieurs kilomètres et sont affluents du cours d'eau « Dougoula Moundi ». Ils ont des débits denses et contrastés en hivernage.

#### **4/ Sols**

On note la présence des :

- sols granitiques ;
- sols argileux ;
- sols argileux gravillonnaires.

#### **5/ Climat**

Il est du type soudanais marqué par l'alternance de deux (02) saisons :

- une longue saison sèche qui va du mois d'octobre à mai et soumise aux vents de l'harmattan ;
- une courte saison hivernale qui débute de mai à octobre et influencé par le vent des alizés.

Les précipitations moyennes sont de l'ordre de 800 à 950 mm.

#### **6/ Végétation**

Elle est celle de la savane herbeuse et arbustive remarquée en bordure de la zone d'habitat et constituant la potentialité végétale naturelle. On note aussi la présence de la végétation exotique et sélective dans ce milieu et composée des espèces du genre : karité, nimiers, tamariniers, résiniers, manguiers...

#### **7/ Les piliers économiques**

Ils sont constitués de l'agriculture, de l'élevage, du commerce et de l'artisanat.

##### **L'agriculture**

Elle est la principale source économique du secteur. Elle est pratiquée par 80 % de la population. C'est une agriculture extensive et archaïque et utilisant des outils rudimentaires en occurrence la daba et la charrue. En dépit de nombreux effort tant du côté de l'Etat, des ONG, elle connaît quelques sérieux problèmes :

- les aléas climatiques et irrégularité des pluies ;
- la perte de la fertilité des sols ;
- la pression démographique ;

- l'insuffisance de l'usage des engrais organiques ;
- l'insuffisance de l'encadrement technique ;
- l'analphabétisme ;
- l'urbanisme ;

limitent le rendement agricole et contraint bon nombre d'agriculteurs à renoncer à ce secteur. On y cultive le mil, le sorgho, le riz, l'arachide, le haricot, le sésame...

### **L'élevage**

Il est aussi extensif comme l'agriculture. Ses spéculations sont les ovins, les bovins, les caprins, les asiens, les porcins et volailles. Cet élevage est pratiqué de façon extensive et soumise à des contraintes au nombre desquelles on note :

- la précarité alimentaire en saison sèche ;
- l'insuffisance des soins vétérinaires et encadrement ;
- l'insuffisance des zones de pâturage à cause de l'urbanisation ;
- les nombreuses maladies des animaux ;
- l'analphabétisme de la majorité de la population ;

contribuent au recul drastique de l'élevage du secteur.

### **Le commerce et l'artisanat**

Il constitue un pilier non négligeable de l'économie du secteur. Ses transactions sont basées sur les échanges de produits agro pastoraux, manufacturiers, industriels se déroulant dans le marché central de la ville de Koupéla qui s'anime tous les trois (03) jours. Le petit commerce est aussi l'œuvre des femmes (vente de produits agro alimentaire transformés, restauration).

### **8/ Les réalisations du secteur**

On note :

- trois (03) écoles catholiques ;
- la Mission Catholique ;
- l'ONG PAD ;
- le lycée provincial de Koupéla ;
- la SONABEL ;
- le foyer catholique des élèves ;
- le PNGT 2 ;
- le District sanitaire de Koupéla ;
- l'Archevêché ;
- la DPA.

### **9/ L'organisation du secteur**

Le secteur est administré à son sein par les conseillers municipaux qui règlementent la vie politique et administrative de cette entité territoriale. Au nombre de trois (03) :

- Mr. GUIGUEDI Remy ;
- Mr. KIEMDE Thomas ;
- Mme. OUBDA Augustine ;

Ils sont élus pour cinq (05) ans.

### **10/ Contraintes du secteur**

On note :

- des problèmes agropastoraux ;
- les aléas climatiques ;
- le manque de caniveaux pour drainer les eaux de pluies ;

- la faible couverture des services de l'ONEA et l'électricité ;
- le sous emploi surtout des jeunes au sortir de l'hivernage.

# **REALISATION DES TRAVAUX**

## IV – LES TRAVAUX REALISES

### **Introduction**

Dans le cadre de ses activités d'hydraulique villageoise, le Département Hydraulique de OCADES-Koupéla, a assuré l'exécution des travaux de réalisation d'un forage positif dans le secteur N°5 de la commune de Koupéla (province du Kourittenga).

Ces travaux ont porté sur l'étude géophysique pour la localisation du site d'implantation, les travaux de foration, d'essai de débits, les travaux de génie civil, et d'installation de la pompe. Ce rapport se veut un récapitulatif de l'ensemble de ces différentes actions qui ont été menées :

- l'implantation géophysique
- les travaux d'exécution du forage
- Et les travaux de génie civil

## 1/ Rappel

OCADES-Koupéla est l'organe de la pastorale sociale de l'église famille du diocèse, oeuvrant aux côtés des populations du monde rural, pour leur mieux-être socio-économique .

Conscient que l'eau est un facteur essentiel de développement, elle a identifié l'hydraulique comme moteur de promotion de ce milieu .

Dans la situation présente, elle s'est engagée à réaliser un forage positif au secteur N° 5 de Koupéla, à la demande et sur financement de l'Association-Famille d'Italie.

## 2/ L'implantation

Les travaux de prospection géophysiques ont été réalisés, par un bureau d'études chargé des implantations de points d'eau, en étroite collaboration avec OCADES-Koupéla. Ces travaux s'articulaient autour d'une détermination préalable des plates-formes de travail, et l'exécution de traînées de résistivité, et de sondages électriques.

L'exécution des traînées de résistivité, encore appelés profil de sondage électrique, consiste à envoyer dans le sol un courant continu ou alternatif connu, par des électrodes d'envoi (A&B), et à récupérer le courant résiduel (ddp), par deux électrodes réceptrices M et N.

Ce dispositif, basé sur la loi d'ohm a abouti, à la détermination d'une résistivité apparente (Ro).

Les traînées permettent de déterminer l'allure du sol à une profondeur (AB/4) mètres, selon la géologie du sol de la zone à prospecter, dans le cas présent des granites à biotites. Ceci permet la mise en évidence, des zones de fracture pour le forage d'eau. Pour le cas présent, l'allure des roches laissait espérer l'existence d'eau dans les failles. Trois (03) points ont été retenus. Le SE3 a été retenu pour la foration.

## Résumé des interprétations des sondages

| Province    | Commune | Secteur | Sondage | Alt       | Prof (de désespoir) |
|-------------|---------|---------|---------|-----------|---------------------|
| KOURITTENGA | Koupéla | N° 5    | S.E.3   | 10 à 15 m | 50 m                |

## 3/ Les travaux d'exécution du forage positif

Les travaux de foration proprement dits se sont déroulés le 01 août 2006 dans le secteur N° 5 de Koupéla sur le sondage SE3 retenu comme premier choix par l'équipe géophysique.

L'ouvrage a été exécuté en rotary à air dans les formations d'altération, à un diamètre de 9 pouces 7/8. Les travaux se sont poursuivis au Marteau fond de trou (MFT), dans la roche dure avec un diamètre de 6''1/2.

A l'issue de la foration, des crépines en PVC de diamètre 110/125 mm, ont été posées en face des venues d'eau importantes. Du quillon ou packer a été ainsi posé, ainsi que la cimentation des (6) derniers mètres de surface (CF. fiches techniques).

Après l'équipement du forage, l'ouvrage a été soumis à un développement à l'air-lift, pour débarrasser les particules sableuses, et accroître les capacités hydrodynamiques.

Enfin un essai de développement a été réalisé sur le forage, suivant un pompage de quatre (4)



heures, suivi d'une observation de la remontée d'eau, pendant (1) heure. Cette eau a ensuite été prélevée et déposée au Laboratoire de Génie Sanitaire de l'Ecole Inter-Etats d'ingénieurs de l'Equipement Rural (E.I.E.R) de Ouagadougou pour confirmer sa potabilité (Voir bulletin d'analyses physico-chimiques en annexes).

D'une manière générale, le comportement du complexe (aquifère/forage) a été très bien (Voir fiche Technique en annexes).

**Le tableau ci-dessous donne en détails les profondeurs forées**

| Secteur | Terrain | Débit                   | Sondage | Altération | Socle   | Profondeur totale |
|---------|---------|-------------------------|---------|------------|---------|-------------------|
| N° 5    | Granite | 1,200 m <sup>3</sup> /h | S.E.3   | 5,60 m     | 37,42 m | 43,02 m           |

#### **4/ Les travaux du génie civil**

Les travaux de génie civil ont consisté à la construction d'une margelle, d'un canal d'évacuation des eaux et d'un puits perdu.

Les travaux se sont déroulés, juste après l'exécution du forage.

L'installation de la pompe qui a constitué la dernière phase avant la remise de l'ouvrage. Le type de pompe installée est de marque India. Cette pompe est courante dans la zone et est d'un entretien facile, avec une disponibilité des pièces de rechange.

## **ANNEXES**

- ❖ FICHE DE FORAGE**
- ❖ BULLETIN D'ANALYSES**
- ❖ FICHE DE RECEPTION**
- ❖ PHOTOS**



Organisation Catholique  
pour le Développement et  
la Solidarité

Koupéla

# OCADES

Conférence Episcopale du Burkina Faso  
Commission Episcopale de la Pastorale Sociale

B.P. 4 Koupéla  
BURKINA FASO

Tél.: (00226) 40 70 01 56

Fax: (00226) 40 70 03 04

E-mail: ocades\_koupela@fasonet.bf

**Département Hydraulique**

**FICHE DE FORAGE**

N° de forage : .....  
Province : Kouritenga  
Département : Koupéla  
Village : Koupéla  
Quartier : .....  
Bénéficiaire : .....  
Entreprise : OCADES-Koupéla  
Type de machine : T3W

Début des travaux : 01/08/2006  
Fin des travaux : 01/08/2006  
Chef de chantier : Maxime T. Dayo  
Implantation : BUGFEMI  
Site retenu : SE3  
Financement : .....  
Résultat du forage : Positif  
N° projet ou type : .....

| Formation altérée et dure                        |           |                              | Coupe de forage |              | Equipement Ref. |                                                |                                          |
|--------------------------------------------------|-----------|------------------------------|-----------------|--------------|-----------------|------------------------------------------------|------------------------------------------|
|                                                  |           |                              | Prof (m)        | T mn         | Coupe technique | Lithologie                                     |                                          |
| Type de tubage : <u>PVC</u>                      |           |                              |                 |              |                 |                                                | Tubes PVC pleins : <u>20</u> m           |
| Altération : <u>5,60</u>                         |           |                              |                 |              |                 |                                                | Tubes PVC crépinés : <u>23,52</u> m      |
| Socle : <u>37,42</u>                             |           |                              |                 |              |                 |                                                | Sabot : <u>1,50</u> m                    |
| Profondeur total : <u>43,02</u>                  |           |                              |                 |              |                 |                                                | Volume gravillon : <u>320</u> litres     |
| Diamètre du forage : <u>4 1/2"</u>               |           |                              |                 |              |                 |                                                | Type de bouchon : <u>quellon</u>         |
| Débit de foration : <u>1,200 m<sup>3</sup>/h</u> |           |                              |                 |              |                 |                                                | Hauteur Bouchon : <u>1</u> m             |
| Venue d'eau                                      |           |                              |                 |              |                 |                                                | Hors sol : <u>0,50</u> m                 |
| Prof (m)                                         | Temps (s) | Quantité (m <sup>3</sup> /h) | TN              |              |                 |                                                | Soufflage / Développement                |
| P1 - P2                                          |           |                              |                 |              |                 |                                                | Date : ...../...../200.....              |
| 00                                               |           |                              |                 |              |                 |                                                | Qualité eau au début : .....             |
| 05                                               |           |                              | <u>17,12</u>    | <u>5,60</u>  |                 | <u>00-2m</u><br>sable<br>et arène<br>argileuse | Qualité eau à la fin : .....             |
| 10                                               |           |                              | <u>6,13</u>     |              |                 | <u>2-6m</u><br>granite<br>altère'              | Durée de l'opération : .....H            |
| 15                                               |           |                              | <u>6,32</u>     |              |                 | <u>6-32</u><br>granite<br>fracturé<br>(oxyde)  | Débit soufflage : .....m <sup>3</sup> /h |
| 20                                               | <u>73</u> | <u>0,433</u>                 | <u>8,25</u>     |              |                 | <u>32-43</u><br>granite<br>sain.               | N.S après soufflage : .....              |
| 25                                               | <u>45</u> | <u>0,800</u>                 | <u>8,07</u>     |              |                 |                                                | Observations fin soufflage : .....       |
| 30                                               | <u>30</u> | <u>1,200</u>                 | <u>12,31</u>    |              |                 |                                                | Observations /Visas<br>Entreprise        |
| 35                                               |           |                              | <u>26,28</u>    | <u>43,02</u> |                 |                                                |                                          |
| 40                                               |           |                              |                 |              |                 |                                                |                                          |
| 45                                               |           |                              |                 |              |                 |                                                |                                          |
| 50                                               |           |                              |                 |              |                 |                                                |                                          |
| 55                                               |           |                              |                 |              |                 |                                                |                                          |
| 60                                               |           |                              |                 |              |                 |                                                |                                          |
| X                                                |           |                              |                 |              |                 |                                                | PH : ...../Cond : ...../T : .....        |

Le contrôleur

**BULLETIN D'ANALYSES PHYSICO-CIMIQUES**

Identification de l'échantillon

|                                                           |                                     |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Province : <b>Kourist-Tenga</b>                           | Echantillon N° <b>073/06</b>        |
| Département : <b>Koupele</b>                              | Type d'échantillon <b>forage</b>    |
| Lieu de prélèvement : <b>Associatif famille italienne</b> | Date de prélèvement <b>03/08/06</b> |
| Prélevé par : <b>OXADES / KPL</b>                         | Date d'analyse <b>23/08/06</b>      |
| Température de prélèvement                                | Température <b>25°</b>              |

RESULTATS

| Paramètre               | Résultat    | Unité  | Normes* |
|-------------------------|-------------|--------|---------|
| <b>Physico-chimie</b>   |             |        |         |
| PH.....                 | <b>7,02</b> |        |         |
| TA.....                 | <b>00</b>   | meq/l  |         |
| TAC.....                | <b>7,02</b> | meq/l  |         |
| Chlore libre.....       |             | mg/l   | 5       |
| Chlore total.....       |             | mg/l   | 5       |
| Turbidité.....          | <b>3,86</b> | NTU    |         |
| Conductivité.....       | <b>430</b>  | µS/cm  | 1000    |
| Solides tx dissous..... | <b>215</b>  | mg/l   |         |
| M.E.S.....              |             | mg/l   | 15      |
| Couleur vraie.....      |             | ucv    |         |
| Dureté totale.....      | <b>323</b>  | mg/l   |         |
| (exprimée en CaCO3)     |             |        |         |
| Dioxyde de chlore.....  |             | mg/l   |         |
| Ozone.....              |             | mg/l   | 1,5     |
| Ammoniaque.....         | <b>0,15</b> | mg/l N |         |

| Paramètre          | Résultat       | Unité | Normes* |
|--------------------|----------------|-------|---------|
| <b>Anions</b>      |                |       |         |
| Chlorures.....     | <b>15,78</b>   | mg/l  | 250     |
| Fluorures.....     | <b>0,41</b>    | mg/l  | 1,5     |
| O. Phosphates..... | <b>0,307</b>   | mg/l  |         |
| Nitrates.....      | <b>13,2</b>    | mg/l  | 50      |
| Nitrites.....      | <b>0,023</b>   | mg/l  | 3       |
| Sulfates.....      | <b>0,001</b>   | mg/l  | 250     |
| Brome.....         |                |       |         |
| Iode.....          |                |       |         |
| <b>Cations</b>     |                |       |         |
| Calcium.....       | <b>74</b>      | mg/l  |         |
| Magnésium.....     | <b>33,29</b>   | mg/l  |         |
| Sodium.....        | <b>26</b>      | mg/l  | 200     |
| Potassium.....     | <b>6</b>       | mg/l  |         |
| Cadmium.....       |                | mg/l  | 0,003   |
| Fer total.....     | <b>0,057</b>   | mg/l  | 0,3     |
| Manganèse.....     | <b>&lt;0,1</b> | mg/l  | 0,5     |
| Aluminium.....     |                | mg/l  | 0,2     |
| Chrome VI.....     |                | µg/l  | 0,05    |
| Cuivre.....        |                | mg/l  | 2000    |
| Zinc.....          |                | mg/l  | 3       |
| Arsenic.....       |                | µg/l  | 0,01    |
| Plomb.....         |                |       | 10      |

\*Valeurs guides de l'eau de boisson directives de qualité pour l'eau de boisson, OMS 1994.

OBSERVATIONS

Eau conforme aux normes de potabilité préconisées par l'OMS pour les paramètres déterminés





Organisation Catholique  
pour le Développement et  
la Solidarité Koupéla

# OCADES

Conférence Episcopale du Burkina Faso  
Commission Episcopale de la Pastorale Sociale

B.P. 4 Koupéla  
BURKINA FASO  
Tél.: (00226) 70 01 56  
Fax : (00226) 70 03 04  
E-mail: ocades\_koupela@fasonet.bf


OCADES-KOUPÉLA  
Département Hydraulique

## RECEPTION PROVISOIRE DE FORAGE

Village : ... *Sektou n° 5* .....  
Département : ... *Koupéla* .....  
Province : ... *Kouittenga* .....  
Région : ... *Centre Est (Tenkodogo)* .....

Le *26-09-06* a eu lieu dans le village de *Koupéla*, la  
réception provisoire du forage financé par ... *association projet* ...  
*Famille - coopération* .....

Représentait OCADES-Koupéla : ... *Pilabré Dieu donne* .....

| Localisation                                                                                                                               | Personnes ressources des bénéficiaires                                  | Signature pour approbation des bénéficiaires                                         | Signature OCADES-Koupéla |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| <i>Sektou n° 5</i><br><i>Commune :</i><br><i>Koupéla</i><br><i>Province :</i><br><i>Kouittenga</i><br><i>Région :</i><br><i>Centre-Est</i> | <i>Kabore' Alexis</i><br><i>Coordonnateur</i><br><i>APF-C / Koupéla</i> |  |                          |

N.B : Membre du CGPE



